

COMMUNE DE MONTAIGU**Séance du 01 octobre 2024****Membres en exercice : 13**

Date de la convocation: 27/09/2024

Présents : 6*L'an deux mille vingt-quatre et le premier octobre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Madame Caroline MITOUART***Votants : 10****Pour : 3****Présents** : Caroline MITOUART, Aymeric COLAS, Benoît BENSCH, Freddy BESSE, Morgan BOURDON, Monique DE BROUWER**Contre : 5****Abstentions : 2****Représentés** : Alexandre PRESTAIL par Freddy BESSE, Matthieu DEBLED par Aymeric COLAS, Grégory HAVEL par Morgan BOURDON, Brigitte GONON par Monique DE BROUWER**Excusés** :**Absents** : Cindy DELAPLACE, Thomas HOUDELETTE, David MASCRET**Secrétaire de séance** : Monique DE BROUWER**Objet : USEDA : Fourniture et pose de 3 mâts solaires au hameau de la ferme du Billon - DE_2024_022**

Le quorum n'ayant pas été atteint lors de la séance du Conseil Municipal en date du 27/09/2024, cette délibération est prise suite à une seconde convocation du Conseil Municipal dans le cadre de l'article L. 2121-17 du CGCT.

Madame le Maire indique aux Membres du Conseil Municipal qu'elle envisage d'effectuer les travaux suivants dans le cadre des compétences transférées à l'USEDA :

- Fourniture et pose de 3 mâts solaires au hameau de la ferme du Billon.

Le coût global de l'opération, calculé aux conditions économiques en vigueur à ce jour, ressort à 10 284.77 € HT.

En application des conditions financières de l'USEDA, le montant de la contribution s'élève à 5 386.38 € HT et se répartit comme suit :

Nature des travaux : Éclairage public

	Matériel	Réseau	Total HT
Montant HT des travaux :	9 587.64 €	697.13 €	10 284.77 €
USEDA :	4 793.82 €	104.57 €	4 898.39 €
Commune :	4 793.82 €	592.56 €	5 386.38 €

La contribution sera actualisée en fonction de la variation des indices des travaux publics, conformément au marché public de travaux de l'USEDA en cours.

Après avoir ouï l'exposé de Madame le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité, refuse les travaux de fourniture et pose de 3 mâts solaires au hameau de la ferme du Billon.

Fait et délibéré en séance,
Les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour extrait conforme,
Le Maire, Caroline MITOUART

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 03 / 10 / 2024
et publié ou notifié
le 04 / 10 / 2024